



DEMANDE D'INFORMATION

Citoyen

Informations relatives au traitement de données à caractère personnel

L'Autorité de protection des données traite les données à caractère personnel qu'elle reçoit afin d'accomplir ses tâches, définies légalement. Elle n'utilise pas les données à des fins commerciales et ne les transfère pas à des tiers. Les données à caractère personnel sont conservées aussi longtemps que nécessaire dans le cadre de la formulation d'avis, de sanctions et du contrôle, et ce jusqu'à 10 ans après la clôture du dossier (en cas d'action en justice, jusqu'à la fin de la procédure). Les informations issues du présent formulaire peuvent être partagées avec d'autres autorités de contrôle (européennes), dans le cadre de la collaboration avec celles-ci.

Pour de plus amples informations ou pour exercer vos droits en matière de protection des données, veuillez consulter notre déclaration de protection des données ou contacter le DPO (délégué à la protection des données) à l'adresse e-mail suivante : dpo@apd-gba.be ou par courrier à l'adresse suivante : Autorité de protection des données - DPO, Rue de la Presse, 35 à 1000 Bruxelles.

Conditions

- Vous posez votre question en tant que personne physique (et donc pas au nom d'une entreprise ou d'une organisation) ;
- Il ne s'agit pas d'une demande de médiation ou d'une plainte à laquelle vous êtes partie ;
- Vous avez vérifié au préalable que votre question n'est pas déjà traitée dans l'une de nos pages thématiques et leurs réponses correspondantes aux "questions fréquemment posées" ("FAQ") (<https://www.autoriteprotectiondonnees.be/citoyen/themes> et <https://www.autoriteprotectiondonnees.be/citoyen/vie-privee>) ;
- Vous avez, le cas échéant, déjà contacté le responsable du traitement concerné et/ou son délégué à la protection des données ("DPO") à propos de cette question et vous joignez la réponse ;
- Vous fournissez toutes les informations pertinentes que vous avez déjà pu réunir concernant votre demande.

Les demandes d'information qui **ne répondent pas** aux **conditions** formulées ci-dessus ne sont en principe **pas traitées**.

Attention, nous ne donnons pas d'avis sur une situation spécifique et ne prenons pas non plus position sur la conformité (ou la non-conformité) de celle-ci avec le RGPD (ou d'autres législations en matière de protection des données).

Coordonnées (champs obligatoires)

Nom	
Prénom	



Adresse e-mail	
Adresse	
Votre question (champ obligatoire)	

Si vous disposez de documents ou d'informations complémentaires, vous pouvez les joindre en annexe de votre courrier.



Responsable du traitement

Mentionnez l'identité du responsable du traitement. S'il y a plusieurs responsables du traitement, veuillez à chaque fois introduire, par responsable du traitement, un nouveau formulaire dans lequel vous mentionnez le(s) numéro(s) de dossier du (des) dossier(s) y afférent(s). Vérifiez si vous pouvez retrouver l'identité du responsable du traitement sur les communications écrites (telles que des e-mails ou des courriers) que vous avez reçues. Sur les sites Internet, l'identité du responsable du traitement est normalement mentionnée en bas de page, dans les onglets "conditions générales", "politique de confidentialité/vie privée", ou "Qui sommes-nous ?/À propos de nous". Vous pouvez également toujours rechercher le nom de l'entreprise dans la base de données de la Banque-carrefour des entreprises.

Avez-vous un dossier auprès de l'APD concernant le même sujet ?
Complétez alors le numéro de dossier, s'il est connu.

Énumération d'articles de loi, de lignes directrices ou de jurisprudence spécifiques.

Nous n'acceptons la transmission du présent document **que par courrier**. Si vous voulez introduire un formulaire de demande d'information par voie électronique, vous devez utiliser le formulaire disponible sur notre **portail**.

Vous pouvez adresser le présent document à :

Autorité de protection des données
Rue de la Presse, 35
1000 Bruxelles